

**CENTRALE
LYON**

REGLEMENT DU RECRUTEMENT MASTER

CENTRALE LYON 2026-2027



La candidature vaut acceptation du présent règlement.

La plateforme <http://candidature.ec-lyon.fr> permet de candidater en première année (M1) ou en deuxième année (M2) des masters francophones et des masters internationaux.

Lexique :

- Masters internationaux : masters enseignés en anglais (M1+M2) ;
- Masters francophones : masters enseignés en français (M2)

CANDIDATURE

Attendus

Pour l'admission en master à Centrale Lyon, les attendus sont les suivants :

- Disposer de compétences scientifiques académiques solides dans le domaine du parcours visé (ex : bachelor dans le domaine scientifique du thème du master pour un M1, M1 pour une admission en M2) ;
- Disposer d'un niveau B2 en anglais pour les masters internationaux, en français pour les masters francophones ;
- Présenter un projet de formation et un projet professionnel en cohérence avec le parcours visé.

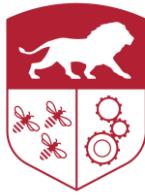
Modalités de recrutement

La candidature est effectuée par Internet, sur la Plateforme <http://candidature.ec-lyon.fr> durant la période pré définie par l'établissement.

La sélection s'effectue sur dossier. Le dossier est constitué des pièces suivantes : état civil, relevés de notes du cursus post-bac ou équivalent et conduisant au diplôme souhaité pour l'entrée en master, certifications de langues, diplômes obtenus, CV et lettre de motivation, attestation sur l'honneur de l'exactitude des documents fournis, tout autre document jugé utile par le candidat (recommandations, etc...)

Informations importantes

- Les candidats éligibles à la procédure Etudes en France doivent postuler également sur <https://www.campusfrance.org/fr/espaces> en sélectionnant la formation Centrale Lyon à laquelle ils candidatent. Cette démarche est indispensable pour l'obtention d'un visa. Elle concerne les étudiants qui ne sont pas ressortissants de l'Espace économique européen (EEE), de la Suisse, de Monaco ou d'Andorre, et qui ne sont pas titulaires d'un diplôme français ou européen. Attention ! Le calendrier diffère selon les pays.
- Les candidats n'ayant pas validé dans les délais impartis leur candidature sur la plateforme de Centrale ne seront pas examinés par la commission d'admission. La candidature est effective quand le candidat voit apparaître la mention « dossier envoyé » sur la plateforme de recrutement.
- Les candidats sont tenus de vérifier que tous les documents obligatoires sont enregistrés sur la plateforme de recrutement.
- Les candidats transmettent les coordonnées des référents qui déposent directement la lettre de recommandation sur le site de la plateforme.



- Les candidats doivent suivre leur candidature sur les différentes plateformes, le cas échéant.
- Après la clôture des candidatures, la commission d'admission pourra demander par courriel l'envoi de documents complémentaires ou contacter directement le candidat pour un entretien.
- Lorsque le master comprend plusieurs campagnes de recrutement, il n'est pas possible de postuler à nouveau sur la même mention ou spécialité lorsqu'une candidature a déjà été déposée par un étudiant.

Choix des mentions, parcours et du campus

Les candidats postulent :

- à une année de master (M1 ou M2),
- dans une mention du master,
- dans un parcours si la spécialité en comprend plusieurs,
- sur un campus pour certains masters (Lyon ou Saint-Etienne)

Les candidats ayant plusieurs vœux doivent compléter autant de dossiers que de vœux.

LES ETAPES DU RECRUTEMENT

Masters francophones	Session principale	Session complémentaire
Ouverture des candidatures	28/11/2025	02/04/2026
Date limite validation dépôt de candidature	01/04/2026	30/04/2026
Date limite information candidats	30/04/2026	29/05/2026

La dernière session complémentaire concerne uniquement les étudiants européens (EEE élargi) pour certains masters. Une phase complémentaire pourra, le cas échéant, être mise en place sur certains masters francophones, à destination également des étudiants européens, sur la base du calendrier des masters internationaux.



EVALUATION DU DOSSIER PAR LA COMMISSION D'ADMISSION

La commission d'admission est composée de la manière suivante :

- Le correspondant de mention à l'Ecole Centrale de Lyon ;
- Le coordinateur de mention s'il est différent ;
- Les responsables de parcours s'il en existe plusieurs ;
- D'autres membres assurant la représentativité des établissements opérant le parcours.

La composition pour chaque mention fera l'objet d'un affichage.

Suite à l'examen du dossier, les candidats pourront éventuellement être sollicités pour un entretien (direct, téléphonique ou en visioconférence). Le cas échéant, cet entretien sera réalisé par un ou plusieurs membres de la commission d'admission.

Les dossiers sont étudiés par la commission de recrutement selon leur adéquation aux attendus décrits plus hauts, sur la base des documents déposés sur la plateforme de Centrale Lyon.

A partir des évaluations, et compte tenu des places disponibles lorsque le master est sélectif, le comité de sélection établit la liste des candidats admis par spécialité et parcours.

RESULTATS

Les candidats seront informés des décisions prises par la commission d'admission par email et sur la plateforme de recrutement conformément au calendrier annoncé plus haut.

En cas d'admission, les candidats ont alors 30 jours pour accepter la proposition sur la plateforme de recrutement <https://candidature.ec-lyon.fr>.

ADMISSION ET INSCRIPTION

Les candidats admis ayant validé un « OUI j'accepte » sur la plateforme de recrutement, ils recevront en juin un courriel de l'Ecole les informant de la procédure d'inscription dans leur spécialité.

ATTENTION !

- L'acceptation d'une admission ne sera effective qu'au moment de la validation du « OUI j'accepte » par le candidat. L'admission est en outre subordonnée à la validation académique de l'année en cours et à l'obtention du visa lorsqu'il est requis, à réception des pièces officielles susceptibles d'être réclamées, ainsi qu'au paiement des frais d'inscription. Tout écart entre les affirmations du candidat, qu'il a certifiées sur l'honneur, et les pièces officielles, entraînera sa radiation.
- Les candidats ne seront définitivement admis à Centrale Lyon que s'ils sont effectivement titulaires le jour de la rentrée du diplôme prérequis pour accéder au master.
- Centrale Lyon n'est pas tenue d'accepter un candidat admis si celui-ci ne se présente pas le jour de la rentrée.



- Centrale Lyon n'accepte pas les candidats admis qui n'ont pas finalisé leur inscription et qui n'ont pas réglé la première échéance des frais de scolarité avant le premier jour de cours.¹
- Aucun étudiant international arrivant pour la première fois n'est éligible à l'exonération des frais de scolarité, car il doit avoir démontré qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses études en France afin d'obtenir son visa étudiant.
- L'admission à un master ne peut pas être conservée pour l'année suivante.
- Les candidats doivent s'informer des tarifs de la formation via notre site internet : <https://www.ec-lyon.fr>. A titre indicatif, les tarifs en 2025-2026 sont de 254 € pour les étudiants membres de la communauté économique européenne élargie et 3 941 € pour les étudiants extra-communautaires (sauf dérogations de droit commun prévues par la réglementation).

Pour toute information complémentaire relative aux candidatures, nous vous invitons à consulter notre site internet <https://www.ec-lyon.fr>.

Aucun résultat ne sera communiqué en dehors de la plateforme de candidature, à l'exception de la procédure Etudes en France.

¹ Les étudiants boursiers du gouvernement français ne sont pas concernés dès lors que le justificatif de bourse a été transmis et validé par la scolarité.